

VŒU POUR LE MAINTIEN DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DU COURRIER DE MIGNÉ-AUXANCES

Le 26 juin 2023, les salariés de la Plateforme Industrielle du Courrier (PIC) de Migné-Auxances ont eu la mauvaise surprise d'apprendre le projet de fermeture de leur lieu de travail en raison d'un transfert prévu vers l'Indre-et-Loire. La fermeture sera progressive et débute dès cette année pour se terminer en décembre 2025.

La PIC de Migné-Auxances permet aujourd'hui de traiter localement l'intégralité du courrier de la Vienne. Elle est donc un véritable service public de proximité. De plus, ce sont 246 emplois directs et 150 intérimaires qui se voient menacés par cette fermeture, sans compter l'activité économique de la zone autour de la plateforme : un service postal de proximité incite les entreprises à maintenir leur activité voire à s'implanter si elles sont dans le domaine de l'envoi massif de courrier.

Le transfert de cette PIC vers celle de Sorigny (37) impliquera de la manutention, des transporteurs routiers et du traitement hors-département multipliant ainsi les possibles erreurs d'acheminement et produisant un impact environnemental négatif. Un courrier à destination de la Vienne devrait ainsi transiter par l'Indre-et-Loire avant d'être distribué.

Ce projet de suppression de la PIC de Migné-Auxances s'inscrit dans le projet national de La Poste de ne garder que 12 PIC sur 26 à l'échelle du territoire national. La raison invoquée est celle de la baisse du volume de courrier, baisse explicable pour partie par la politique menée par La Poste elle-même : fermetures de bureaux dans des villes moyennes (Buxerolles récemment), réductions des plages horaires, augmentation des tarifs.

Le Conseil départemental de la Vienne :

- **déplore vivement la suppression de la PIC départementale de Migné-Auxances**
- **demande des mesures d'accompagnement ou de reclassement pour l'intégralité des salariés, titulaires et intérimaires**
- **fait part de son attachement au service public postal, tant en zone rurale qu'en zone urbaine**